

Date :	29.10.24
Bauby :	
Technicien :	
Chantier :	
TT :	

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 12.11.2024 au 12.12.2024

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire OTTESEN Jean-François et Marianne

Demandeur Menetrey SA

Adresse Chemin de Liaudoz 37, Pully Parcelle N° 1946

Type de demande Abattage Elagage Taille Ecimage

Végétation concernée Arbre isolé Haie Groupe d'arbres / bosquets

Arbre classé Oui → N° (voir plan de classement des arbres)
 Non

Essence(s) Bouleau

Diamètre(s) du tronc 28cm Hauteur(s) : 7.8m

Etat sanitaire Mauvais

Motif de l'abattage /
élagage / taille /
écimage

Le tronc est touché par des champignon (Armillaires), depuis maintenant un long moment

Le tronc est certainement mort, ou pourri au vue de la présence des champignons

Les armillaires ou pourridiés ont envahi le nord de la parcelle et les berberis de la Commune. Le champignon est dangereux, car tueur d'arbres. Urgent d'éliminer le bouleau, dont le tronc est couvert de pourridiés.

la parcelle compte déjà, 1 bouleau, 1 cytise, 2 seringas, 1 arbre à perruques, 1 pommier, 1 laurier tin, 2 grands thuyas, 1 haie, bcp d'arbustes.

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Propriétaire

Prénom J-François et Marianne Nom OTTESEN
Adresse ch. du Liandoz 37 1009 Pully
Téléphone 021 728 84 50 / 079 242 87 44 / 076 574 87 44
Adresse e-mail j-f.ottesen@bluewin.ch

Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom _____ Nom _____
Adresse _____
Téléphone _____
Adresse e-mail _____

Entreprise mandatée par les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage

Prénom Daniel Nom Wrobel
Société Menetrey SA
Adresse Route de Bettens 3, 1042 Bioley-Orjulaz
Téléphone 079.791.81.63
Adresse e-mail daniel@menetrey-sa.ch

Compensation prévue

Nombre d'arbre(s) 1
Essence(s) Lilas
Emplacement prévu Au sud-est de la parcelle 1846

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation
Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully

Lieu et date Pully, le 27.10.2024

Signature

H. Ottesen

MENETREY SA
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

021 732 12 00 - BIOLEY-ORJULAZ - LAUSANNE

Tel: (+41) 21 721 37 00 - due@pully.ch
www.pully.ch